

Présentation des Producteurs de poulet du Canada au Comité permanent du commerce international

Merci de nous avoir invités à paraître devant vous afin de vous faire part de nos impressions sur la modernisation de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA).

Notre secteur d'activité

Les Producteurs de poulet du Canada (PPC) sont un organisme national qui représente 2 800 producteurs et travaille de pair avec 191 transformateurs. Notre conseil d'administration se compose de producteurs, de transformateurs, de transformateurs de second cycle et d'exploitants de restaurants et de services alimentaires. Nos producteurs travaillent d'arrache-pied pour que le poulet consommé par les Canadiens soit sain, délicieux et élevé selon des normes rigoureuses.

Les 2 800 producteurs et les 191 transformateurs de l'industrie canadienne du poulet :

- Génèrent 87 200 emplois;
- Contribuent au produit intérieur brut du Canada à hauteur de 6,8 milliards de dollars;
- Rapportent 2,2 milliards de dollars en recettes fiscales aux administrations fédérale, provinciales et locales;
- Achètent 2,6 millions de tonnes de nourriture auprès de provenderies et de producteurs de céréales.

Source : Kevin Grier Market Analysis and Consulting Inc., *The 2015 Economic Impact of the Poultry and Egg Industries in Canada*, juin 2016.

De par sa croissance et sa valeur ajoutée, l'industrie canadienne du poulet est un véritable modèle de réussite. Au cours des quatre dernières années, notre production a connu une croissance soutenue de plus 12 % et enregistrera encore une hausse de 4 % cette année. Qui plus est, nous sommes parvenus à ces résultats sans subventions.

L'ALENA et la balance commerciale excédentaire des États-Unis

En plus de mener avec brio nos activités au pays, nous respectons également les engagements commerciaux du Canada en ouvrant l'accès à une part de notre marché. L'accès stable et prévisible à cette part de 7,5 % offerte à nos partenaires commerciaux est établi en fonction de notre production intérieure, de sorte qu'il augmente au même rythme que notre production. Notre contingent tarifaire offre également un véritable accès à notre marché, c'est-à-dire que nous n'appliquons pas de barrières non tarifaires, comme c'est pratique courante dans bien des pays. Par exemple, lorsque la grippe aviaire a sévi dans certaines régions du Midwest américain en 2015, nous n'avons pas fermé notre frontière aux importations de poulet des États-Unis, comme bon nombre de leurs autres partenaires commerciaux l'ont fait.

Les États-Unis sont la principale source d'importation de poulet au Canada. En 2016, le Canada a importé 142 millions de kilogrammes de viande de poulet à griller des États-Unis, ce qui représente 86,3 % des importations canadiennes de viande à griller. Depuis 2012, le Canada est le plus grand importateur de viande à griller en provenance des États-Unis après le Mexique, tant sur le plan du volume que sur celui de la valeur. La valeur par habitant des importations canadiennes de poulet des États-Unis est trois fois plus élevée que celle des importations mexicaines. Les États-Unis affichent une balance commerciale excédentaire constante avec le Canada. Depuis 2012, l'excédent commercial de poulet des États-Unis avec le Canada s'élève en moyenne à plus de 307 millions de dollars canadiens par année.

La progression des échanges commerciaux de viande à griller entre les États-Unis et le Canada dépasse celle enregistrée dans bien d'autres secteurs. Depuis la mise en œuvre de l'ALENA, en 1994, la valeur des exportations américaines de poulet au Canada a augmenté de 406 % alors que la valeur totale des exportations américaines au Canada, toutes catégories confondues, n'a augmenté que de 166 %.

Divergences dans la réglementation

Même si le marché canadien et le marché américain sont étroitement reliés, des divergences dans la réglementation et les pratiques en vigueur des deux côtés de la frontière posent problème. Les producteurs de poulet du Canada ont pris de nombreuses mesures pour s'assurer que les consommateurs canadiens ont accès à du poulet d'une qualité irréprochable. En mars 2013, les PPC sont devenus le premier organisme à recevoir une pleine reconnaissance de l'Agence canadienne d'inspection des aliments pour leur Programme de la salubrité des aliments à la ferme, un programme d'application obligatoire. Qui plus est, en 2009, les PPC ont mis en place leur Programme de soins aux animaux, qui est également d'application obligatoire à l'échelle nationale et qui garantit aux consommateurs et aux détaillants que le poulet des producteurs canadiens est élevé conformément à des normes de soins rigoureuses et uniformes. Le Programme de soins aux animaux des PPC intègre la dernière version du code de pratique pour les soins et la manipulation des animaux d'élevage promulgué par le Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage. À notre connaissance, il n'existe pas de programmes équivalents aux États-Unis, ce qui inquiète bon nombre de producteurs canadiens, mais également les consommateurs canadiens. Notre système de gestion de l'offre nous permet d'aller plus loin.

Nous donnons également suite aux préoccupations croissantes à l'égard de l'utilisation d'antibiotiques chez les animaux d'élevage. La Stratégie de réduction de l'utilisation d'antimicrobiens du secteur canadien du poulet est parfaitement alignée sur le Plan d'action fédéral sur la résistance et le recours aux antimicrobiens au Canada. Le secteur canadien du poulet a déjà banni l'utilisation préventive d'antibiotiques de catégorie I de ses pratiques de production en 2014 et s'est engagé au titre du Plan d'action fédéral à bannir également l'utilisation préventive d'antibiotiques de catégorie II d'ici la fin de 2018. Les États-Unis prétendent s'être dotés d'une stratégie analogue de lutte contre la résistance aux antimicrobiens, mais leur système de catégorisation des antibiotiques présente des différences fondamentales par rapport à ceux du Canada et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Notamment, la bacitracine est jugée « sans importance en médecine humaine » aux États-Unis alors qu'elle est considérée comme « importante en médecine humaine » au Canada et par l'OMS. Cette différence de classification crée un désavantage concurrentiel du fait des stratégies d'utilisation d'antimicrobiens employées et de la promotion de ces

stratégies. En outre, la définition canadienne de l'allégation « élevé sans l'usage d'antibiotiques » est différente de celle utilisée aux États-Unis. Au Canada, un poulet élevé sans l'usage d'antibiotiques n'a jamais été traité par antibiotiques. Aux États-Unis, cette définition permet l'usage d'ionophores, pourvu que leur utilisation soit approuvée par le département de l'Agriculture et indiquée sur l'étiquette du produit final. Cette différence confère également un avantage concurrentiel à l'industrie américaine du poulet.

Le secteur canadien du poulet est également confronté à des problèmes liés au commerce de la volaille de réforme. On a récemment constaté que de la viande à griller était déclarée en tant que volaille de réforme à la frontière canadienne et qu'elle entraînait donc au pays sans faire l'objet d'un contrôle à l'importation. Par exemple, selon les statistiques publiées par l'industrie américaine du poulet, les États-Unis auraient exporté 13 millions de kilogrammes de volaille de réforme au Canada en 2016, alors que pour la même année, les données canadiennes indiquent que les importations de volaille de réforme des États-Unis s'élèvent à 68 millions de kilogrammes en poids réel et à 99 millions de kilogrammes en équivalent éviscéré. Cette activité frauduleuse a une incidence considérable sur le secteur canadien du poulet, de même que sur l'économie canadienne. En effet, nous estimons que ces importations illégales représentent une perte annuelle de 2 771 emplois pour la main-d'œuvre canadienne, de 208,5 millions de dollars pour l'économie nationale et de 69,6 millions de dollars en recettes fiscales. En outre, cette activité rompt la chaîne de traçabilité, ce qui expose les Canadiens au risque de contracter une maladie grave en cas de rappel de viande de poulet contaminé provenant des États-Unis. Les États-Unis doivent consentir à trouver une solution pour s'assurer que la volaille de réforme qu'ils exportent est réellement de la volaille de réforme, et non de la viande à griller frauduleusement étiquetée.

La renégociation de l'ALENA devrait également avoir pour objectif d'obliger les États-Unis à se conformer en tous points à la décision de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant certaines prescriptions obligatoires en matière d'étiquetage indiquant le pays d'origine (EPO). Même si l'OMC a jugé que cette pratique est incompatible avec les lois commerciales, les États-Unis ne l'ont toujours pas interdit dans la production de viande de poulet. Il faut faire cesser cette discrimination à l'égard du poulet canadien.

Nous sommes d'avis que la réglementation de ces pratiques devrait être uniformisée. Nos programmes répondent à des exigences sociétales justifiées, mais comportent des coûts supplémentaires pour l'industrie canadienne. Les producteurs de poulet du Canada sont fiers du rôle qu'ils jouent dans le système de salubrité et de sécurité alimentaire du pays, mais ils ne devraient pas être pénalisés pour leur bonne volonté à assumer des coûts de production plus élevés et ils ne devraient pas perdre de parts de leur marché intérieur du fait d'une augmentation des importations de pays qui n'appliquent pas des normes et des règlements équivalents.

Canada contre États-Unis : le combat de David contre Goliath

Les États-Unis sont le plus grand producteur de poulet au monde, avec 18,3 milliards de kilogrammes de viande produite en 2016, et sont le plus grand exportateur après le Brésil, avec quelque 3,02 milliards de kilogrammes exportés en 2016. Par comparaison, la production totale du Canada en 2016 s'élevait à 1,1 milliard de kilogrammes, soit une production près de 17 fois moins élevée que celle des États-Unis. Les exportations des États-Unis atteignent à elles seules près de trois fois la production totale du Canada.

Étant donné l'énorme potentiel d'exportation des États-Unis, il est primordial de maintenir des contrôles à l'importation efficaces afin d'assurer la viabilité du secteur canadien du poulet. En raison de leur volume de production et de leur proximité, les États-Unis n'auraient aucun mal à écouler leur production excédentaire sur le marché canadien, ce qui porterait gravement atteinte à notre secteur. Dans ce contexte, il est essentiel que la renégociation de l'ALENA ne nuise pas au secteur canadien du poulet et que les aspects suivants soient dûment pris en considération :

- D'abord, il est essentiel de maintenir les droits applicables en cas de dépassement des contingents qui sont en vigueur actuellement afin de garantir l'efficacité des contrôles à l'importation. Toute réduction de ces droits empêcherait l'industrie canadienne du poulet de prédire le volume des importations et rendrait par ailleurs le système de gestion de l'offre inopérant.
- Deuxièmement, il faut préserver l'intégrité des contingents tarifaires du poulet canadien. Si les produits du poulet sont visés par cette renégociation, la part du marché ne doit pas dépasser le seuil de 7,5 % établi en vertu de la version actuelle de l'ALENA.
- Troisièmement, le Canada doit protéger tous ses droits conférés par l'OMC en ce qui a trait à l'utilisation de sauvegardes spéciales pour l'agriculture.
- Enfin, il convient d'éliminer les pratiques d'étiquetage frauduleux de la volaille de réforme et les divergences relatives à la réglementation sur l'EPO, aux normes d'élevage sans l'usage d'antibiotiques, à la catégorisation des antibiotiques et aux programmes à la ferme.

Les résultats des précédents accords de libre-échange régionaux et bilatéraux conclus par le Canada démontrent clairement que le Canada peut négocier des accords commerciaux propices à l'expansion des marchés d'exportation tout en préservant le système de gestion de l'offre, un facteur essentiel à la prospérité continue du secteur canadien du poulet. Par conséquent, les PPC continueront d'apporter leur appui au gouvernement canadien lors de la renégociation de l'ALENA tant que celui-ci maintiendra l'approche fructueuse de négociation qu'il a appliquée aux précédents accords de libre-échange et qu'il tiendra compte des considérations soulevées plus haut. Nous faisons partie de la solution économique du Canada et à ce titre, il importe que les résultats des négociations commerciales ne compromettent pas la solidité et la stabilité de notre industrie, qui profite à toutes les régions du Canada.